



## Vichy et dix villes thermales européennes dans la course au patrimoine mondial

### Unesco: Vichy et dix villes thermales européennes se sont lancées dans la course au classement du patrimoine mondial

- Vichy (France) - 11 octobre 2016 18:29 - AFP
- **patrimoine architecture France GB Belgique Allemagne Autriche Tchèques Italie**
- [Culture/Art de vivre](#)



Vichy et dix autres villes thermales européennes se sont lancées dans la course au classement mondial de l'Unesco, a-t-on appris auprès de leurs représentants, réunis lundi et mardi dans la cité de l'Allier.

Outre Vichy sont candidates les villes thermales de Bath (Royaume-Uni); Spa (Belgique); Bad Ems, Bad Kissingen et Baden-Baden (Allemagne); Baden bei Wien (Autriche); Karlovy Vary, Frantiskovy Lazne et Marianské Lazne (République tchèque); ainsi que Montecatini (Italie).

Leur principal point commun: une architecture typique de l'âge d'or du thermalisme et l'art de vivre qui s'y développa aux 18e et 19e siècles.

"Des établissements thermaux somptueux, des parcs, de grands hôtels, des casinos, des théâtres... toutes ces villes offrent

des ensembles architecturaux représentatifs du thermalisme, qui sont souvent développés dans des environnements pittoresques", explique Dominique Jarrassé, professeur d'histoire de l'art et expert pour la ville de Vichy.

C'est aussi dans ces villes que se mêla une population cosmopolite, qui contribuera à la construction d'une culture et d'une société européennes.



"Avec l'arrivée du chemin de fer, les familles royales et les aristocrates venus de toute l'Europe croisent la haute bourgeoisie, les classes moyennes venues également prendre les eaux. Les barrières de la vieille Europe tombent", souligne Paul Simons, secrétaire général de la candidature des "Grandes villes d'eaux d'Europe".

De même, les villes thermales favorisèrent "les échanges entre artistes" et participèrent au développement "des pratiques de la médecine moderne", ajoute cet architecte, qui a travaillé sur des projets de conservation et de rénovation urbaine à Bath.

Selon les élus réunis à Vichy pour voter les orientations budgétaires du projet, ce dossier à sept pays devrait être déposé en janvier 2018 à l'Unesco, s'il est validé par les experts du Conseil international des monuments et des sites (Icomos). Le classement pourrait ensuite intervenir en juin 2019.

Portée par la République tchèque, qui visait au départ le classement de ses trois villes du Triangle de Bohême, avant d'être invitée par l'Unesco à s'associer à d'autres villes thermales européennes, cette candidature s'appuie en partie sur l'expérience de la ville de Bath, inscrite au patrimoine mondial en 1987.

Un classement à l'Unesco permettrait à ces villes d'augmenter leur fréquentation touristique.



"Ce label nous permettrait de continuer à maintenir notre économie, à obtenir des subventions pour améliorer l'aménagement, les conditions d'accueil des curistes",

précise Ludek Nosek, ancien maire et représentant de Mariánské Lázně, qui compte 13.000 habitants et dont l'économie dépend à 80% du thermalisme.

D'autres candidatures transnationales ont d'ores et déjà été enregistrées au patrimoine mondial de l'Unesco, comme celles des frontières de l'Empire romain, des sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ou de l'œuvre de l'architecte Le Corbusier.